

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

Évaluation

CLASSE : Première

VOIE : ☒ Générale ☐ Technologique ☐ Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : histoire-géographie

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2h

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme : espaces ruraux ; Troisième République

CALCULATRICE AUTORISÉE : ☐ Oui ☒ Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : ☐ Oui ☒ Non

☐ Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

☐ Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

☐ Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4



Première partie : question problématisée (sur 10 points)

Quelles dynamiques mènent à la fragmentation des espaces ruraux à l'échelle mondiale ?

Votre réponse pourra montrer que certains espaces ruraux sont valorisés et attractifs tandis que d'autres restent à l'écart, en expliquant les facteurs qui conduisent à cette fragmentation.

Deuxième partie : analyse de documents (sur 10 points)

En analysant les documents, présentez la vision de la société industrielle défendue par Henri Schneider. Vous identifierez Henri Schneider et vous expliquerez ses positions sur le capitalisme industriel et la question ouvrière.

L'analyse du document constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

Document 1 : une interview d'Henri Schneider

Journaliste au Figaro, Jules Huret enquête au Creusot où il interroge Henri Schneider, fils du fondateur de l'entreprise, qui la dirige entre 1875 et 1898.

Jules Huret : Mais, s'il faut une direction à l'usine, est-il indispensable que ce directeur absorbe à lui seul tous les bénéfices ?

Henri Schneider : Ça, c'est autre chose. Pensez-vous qu'il ne faut pas de l'argent pour faire marcher une « boîte » comme celle-ci ? À côté du directeur, de la tête, il y a le capitaliste, celui qui apporte la forte somme. C'est ce capital qui alimente tous les jours les usines en outillages perfectionnés, le capital sans lequel rien n'est possible, le capital qui nourrit l'ouvrier lui-même. Ne représente-t-il pas une force qui doit avoir sa part des bénéfices ? Comment empêcher le capital de se former ? Je prends un exemple. Il y avait un ouvrier qui gagnait cinq francs par jour. Il s'est dit : « Tiens ! Bibi n'a besoin que de quatre francs pour vivre, Bibi va mettre un franc de côté tous les jours. » Au bout de l'année, il a 365 francs. Il recommence l'année suivante, dix ans, vingt ans de suite, et voilà un capitaliste ! Presque un petit patron ! Son fils pourra agrandir le capital paternel, c'est peut-être une grande fortune qui commence.

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :

 Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Jules Huret : Mais si l'ouvrier a cinq enfants et une femme à nourrir, comment mettra-t-il de l'argent de côté ? Bibi n'aura-t-il pas plutôt faim ?

Henri Schneider (M. Schneider leva les bras et les épaules d'un air qui signifiait) : Qu'y faire ? (avant d'ajouter) Ça, c'est une loi fatale... On tâche, ici, de corriger, le plus qu'on peut, cette inégalité... mais comment la supprimer ? +[...] le patron a des devoirs à remplir vis-à-vis des salariés [...]. Je vous le répète, ici nous faisons tout ce que nous pouvons ... Mes ouvriers me montrent bien qu'ils sont contents de moi, puisqu'à chaque occasion qui s'offre à eux, ils témoignent de leur confiance...

Jules Huret. Oui, je sais, ils vous ont nommé député, conseiller général et maire [...]

Jules Huret : Que pensez-vous de l'intervention de l'État ?

Henri Schneider : Je n'admets pas du tout l'intervention d'un préfet dans les grèves. C'est comme la réglementation du travail des femmes et des enfants. On décourage les patrons de les employer. Pour moi, la vérité, c'est qu'un ouvrier bien portant peut très bien faire ses dix heures de travail par jour et qu'on doit le laisser libre de travailler davantage si ça lui fait plaisir."

Jules Huret : "La journée de huit heures ?"

Henri Schneider ["affectant un grand désintéressement"] : "Oh ! Je veux bien, si tout le monde est d'accord, je serai le premier à en profiter, car je travaille souvent moi-même plus de dix heures par jour... Seulement les salaires diminueront ou le prix des produits augmentera, c'est tout comme ! Au fond, voyez-vous, la journée de huit heures... [...]. Dans cinq ou six ans, on n'y pensera plus, on aura inventé autre chose."

Source : Jules Huret (préface de Jean Jaurès et de Paul Deschanel), *Enquête sur la question sociale en Europe*, Paris, éditions Perrin, 1897.



Document 2 : une cité ouvrière du Creusot, carte postale, fin XIX^e siècle.



Source : Ecomusée Creusot Monceau.